

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

POL5190

RACISMES ET ANTIRACISMES

Automne 2023 – groupe cours 30
Mercredi 9h30-12h30

Dépendamment de la situation sanitaire, un basculement vers des cours en mode distanciel demeure possible, en ce cas ce sera avec le logiciel zoom (voir p.4)

Saaz Taher
Vincent Romani
Courriels :

taher.saaz@uqam.ca
romani.vincent@uqam.ca

Disponibilités : sur rendez-vous et le mercredi de 12h45 à 13h45

Les enseignant-e-s répondent aux courriels respectueux

DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS

Les principales approches critiques du racisme : la théorie critique de la race, de la blancheur et les approches conceptuelles au sujet du racisme et de l'antiracisme. Généalogie du racisme moderne et racisme institutionnel : la fondation des États, les discours religieux, l'islamophobie et l'antisémitisme, les esclavages, le colonialisme, l'impérialisme et les nationalismes. Intersections du racisme avec d'autres rapports d'oppression. Mouvements sociaux et politiques de luttes contre le racisme. Spécificités nord-américaines et canadiennes et enjeux contemporains et juridiques.

OBJECTIFS

Acquisition des compétences suivantes :

1. Aider à repérer le racisme
2. Analyser le racisme dans sa dimension systémique, multiscalaire, intersectionnelle et historicisée
3. Examiner les mobilisations antiracistes
4. Mieux comprendre les résistances à l'antiracisme
5. Acquérir des outils et des pratiques antiracistes

AVERTISSEMENTS

1. Ce cours s'adresse à un public intéressé et en formation aux sciences sociales critiques, constructivistes et intersectionnelles.
2. Ce cours contient des études de cas et des thématiques émotionnellement douloureuses puisqu'il s'agit de comprendre notamment comment des individus et des groupes souffrent du racisme et participent à le reproduire. En fonction du passé de chacun·e, de la sensibilité de chacun·e, il pourra (re)susciter des émotions négatives. Refusant tout voyeurisme ou obscénité, **ce cours est néanmoins déconseillé aux personnes fragilisées**. Pour ceux qui se jugent en état de le suivre, voici une liste de services de soutiens disponibles à l'UQAM ci-dessous.
3. **Le sujet du cours suscitera nécessairement de l'inconfort et des résistances** : l'analyse de la mécanique raciste touche à l'intégrité psychique de personnes membres de groupes racisés, et elle touche également l'image de soi non-raciste que revendiquent les individus issus de la majorité blanche. L'objectif est d'être confortable avec nos propres inconforts. **La limite est que l'inconfort et la dissension acceptables ne se transforment pas en agressions inacceptables**.
4. Un outil d'intervention contre les agressions : Sue, D. W., Alsaidi, S., Awad, M. N., Glaeser, E., Calle, C. Z., & Mendez, N. 2019. "Disarming racial microaggressions: Microintervention strategies for targets, White allies, and bystanders". *American Psychologist*, 74 (1): 128-142. <http://dx.doi.org/10.1037/amp0000296>

Service de soutien psychologique :

514 987-3185, local DS-2110 | *Sur rendez-vous*

Vous pouvez consulter un psychologue durant 3 rencontres pour discuter d'un problème ayant des répercussions importantes sur vos études ou votre vie en général

Centre de services psychologiques de l'UQAM :

514 987-0253, local DS-4202 | *Sur rendez-vous*

Psychothérapie de 12 à 15 rencontres offertes par des stagiaires au doctorat en psychologie.

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

<https://harcèlement.uqam.ca/harcèlement/definitions/>

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours alterne des modules d'exposés magistraux par les enseignant·e·s, des travaux de restitution en équipes, des interventions de conférencières et conférenciers externes, le tout étant basé sur le travail personnel de préparation de chacune et chacun chez soi. Prévoir 6 heures de préparation par semaine dans votre agenda.

- **Chaque étudiant·e doit lire le ou les textes du jour mais aussi écouter les documents multimédias mis à disposition via le bloc Moodle de chaque séance : <https://ena01.uqam.ca/login/index.php>**
- Les séances sont découpées en plusieurs modules alternés :
 - Modules courts d'exposés complémentaires de connaissances par l'enseignant·e.
 - Modules d'échanges directs avec la classe
 - Modules de travaux d'équipes
 - Modules de retour en classe des travaux d'équipes
 - Modules d'écoutes de capsules et documents multimédias
 - Modules d'interventions d'expert·e·s invité·e·s.

La participation active de chacune et chacun, en préalable à chaque séance et pendant chaque séance, est essentielle.

Il est impératif que chaque étudiant·e active son adresse de courriel UQAM car c'est le seul moyen pour les enseignant·e·s de communiquer avec les étudiant·e·s et pour ielles [d'accéder à Moodle](#)

SVP mettez votre photo dans votre identité/avatar Moodle cela nous aidera à retenir vos prénoms.

En cas de confinement sanitaire imposé, nous basculerons en mode distanciel en ligne (logiciel zoom) :

- *Pour les séances données en ligne par zoom nous enverrons à chacun·e le lien zoom avec mot de passe, par courriel.*
- *Merci d'activer vos caméras, cela permettra, comme en présentiel, que chacun·e se sente en confiance pour participer. Avec un thème de cours aussi sensible, nous ne pourrions accepter un carré noir à la place d'une caméra ouverte et donc la personne étudiante sera exclue de la séance zoom car nous n'aurons pas le moyen de connaître la véritable l'identité de la personne présente.*
- *Merci de mettre votre identifiant zoom en concordance avec votre identité d'inscription afin que nous puissions vous admettre en salle virtuelle.*
- *Le même niveau de respect est attendu en ligne et en présentiel : nous nous réservons le droit de contrôler les micros, les caméras et le clavardage si ce niveau de respect venait à manquer (agressions et propos inappropriés notamment).*

CALENDRIER DES SÉANCES

DATES	<u>Thème</u> de la séance et <u>références</u> des lectures et/ou outils audio-visuels
	<p>⇒ Attention des documents multimédias supplémentaires peuvent être mis en ligne sur Moodle pour chaque séance : leur écoute préalable est indispensable</p> <p>⇒ Veuillez-vous connecter avec vos identifiants UQAM pour accéder aux documents de la bibliothèque</p>
Séance 1. Mercredi 6 septembre	<p>Présentation du cours, des enseignant·e·s et de l'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspective antiraciste, intersectionnelle, émancipatrice • Traumavertissements, espace d'apprentissage et zones de confort • Résistances et épistémologies de l'ignorance • Progressions du cours • Proposition d'évaluations
BLOC 1. RACE ET RACISME : ENJEUX DÉFINITIONNELS	
Séance 2. Mercredi 13 septembre	<p>La race : une histoire étatique et coloniale actuelles</p> <p><i>Lecture obligatoire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mills, Charles. 2023. « Le contrat racial a toujours été reconnu par les non-Blancs comme le véritable déterminant (de la plupart) des pratiques morales/politiques blanches et donc comme le véritable accord moral/politique à contester », dans Charles Mills, <i>Le contrat racial</i>, 1997 trad.fr. 2023, p.169-183. <p><i>Outil audio-visuel obligatoire:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ « Briser le code », Fabrice Vil, Téléquébec (52 minutes): https://briserlecode.telequebec.tv/ <p><i>Outils complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Pierre, Alexandra. 2016. « Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'anti-racisme ». <i>Revue Droits et libertés</i>, 35(2): https://liguedesdroits.ca/mots-choisis-pour-reflechir-au-racisme-et-a-lanti-racisme/ ❖ Lexique vidéo « Briser le code » (48 minutes): https://briserlecode.telequebec.tv/LeLexique <p>Pour vous guider : Quels concepts du lexique ci-dessous vous paraissent pertinents pour caractériser quels passages et quels événements du film documentaire « Briser le code » de Fabrice Vil ?</p>
Séance 3. Mercredi 20 septembre	<p>Racisme, orientalisme et islamophobie</p> <p>Module d'équipe numéro 1</p> <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Al-Saji, Alia. 2008. « Voiles racialisés: La femme musulmane dans les imaginaires occidentaux », <i>Les ateliers de l'éthique</i> 3 (2) : 39–55. https://doi.org/10.7202/1044595ar

	<p>https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/9111197174</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Benhadjoudja, Leïla. 2017. « Laïcité narrative et sécularonationalisme au Québec à l'épreuve de la race, du genre et de la sexualité », <i>Sciences religieuses</i> 46 (1) : 272–291 https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1177/0008429817697281 <p><i>Lectures complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Abu-Lughod, Lila. 2008 [2006]. « 'La femme musulmane'. Le pouvoir des images et le danger de la pitié », <i>La Revue internationale des livres et des idées</i>, n° 6. http://www.caute.lautre.net/IMG/pdf/RILI_-_La_femme_musulmane_-_le_pouvoir_des_images_et_le_danger_de_la_piete.pdf ❖ Abdmolaci, Shirin et Homa Hoodfar. 2018. « Porter son identité à l'ère de la mondialisation : Politiques du voile et de la mode en contextes musulman et occidental », <i>Anthropologie et Sociétés</i> 42 (1) : 81–111 https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/9111184085 . ❖ Zoghلامي, Khaoula. 2020. « Qui peut témoigner ? Présences indésirables et paroles sous surveillance », dans Celis, Leïla, Dia Dabby, Dominique Leydet et Vincent Romani, <i>Modération ou extrémisme? Regards critiques sur la loi 21</i>, Presses de l'Université Laval, p. 195-208. https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1192462455 <p><i>Outil audio-visuel complémentaire:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Podcast « Islamophobie : un mot, des maux », Kiff ta race #62. (58 minutes), 2021 : https://www.binge.audio/podcast/kiffetarace/islamophobie-un-mot-des-maux
<p>Séance 4. Mercredi 27 septembre</p>	<p>Racismes, genres et sexualités</p> <p>Module d'équipe numéro 2</p> <p><i>Lecture obligatoire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Dorlin, Elsa « La Nation à l'épreuve des colonies », dans <i>La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française</i>, sous la direction de DORLIN Elsa. Paris, La Découverte, « Poche / Sciences humaines et sociales », 2009, p. 191-209. URL : https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/la-matrice-de-la-race--9782707159052-page-191.htm <p><i>Outils audio-visuels obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Sexe, genre et sexualité : Elsa Dorlin (63 minutes), 2022: https://www.youtube.com/watch?v=YvXB5tWfxyc ❖ Françoise Vergès, <i>Le ventre des femmes</i> (16 minutes), 2017: https://www.youtube.com/watch?v=qpDIJiWheMk
<p>Séance 5. Mercredi 4 octobre</p>	<p>Racisme, injustices épistémiques et ignorance blanche</p> <p>Module d'équipe numéro 3</p> <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Godrie, Baptiste et Marie Dos Santos. 2017. « Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance », <i>Sociologie et sociétés</i> 49 (1) : 7-31. ❖ Pierre, Alexandra. 2020. « Vulnérabilité ordinaire » (avec Naïma Hamrouni), dans <i>Empreintes de résistance</i>. Montréal : Éditions du Remue-Ménage, p. 246-277. <p><i>Lectures complémentaires :</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Armony, Victor. 2020. « Quand toutes les voix ne sont pas pareilles : le défi particulier que posent les consultations sur le racisme et la discrimination systémique », <i>Éthique publique</i>, 22 (1). En ligne : https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.5162 ❖ Nicolas, Emilie. 2020. « Maîtres chez l'Autre », <i>Liberté</i> (326) : 42-46. <p><i>Outils audio-visuels complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ « Quelle parole est sollicitée sans être reconnue ? L'exploitation épistémique », Société de Philosophie du Québec (1:56 minutes), 2021: https://www.youtube.com/watch?v=ha8sxJ9I3ZM ❖ Podcast « Comment être un-e bon-ne allié-e? », Kiff ta race #13 (36 minutes), 2019: https://www.binge.audio/podcast/kiffetarace/comment-etre-un%25c2%25b7e-bon%25c2%25b7ne-allie%25c2%25b7e ❖ Balado : Nicolas, Emilie et Destiné, Vanessa. Le coût de l'expression. Canadaland (45 minutes), 2022: https://www.canadaland.com/podcast/3-le-cout-de-lexpression/
--	--

BLOC 2. RÉSISTANCES ANTI-RACISTES ET ANTI-COLONIALISTES

<p>Séance 6. Mercredi 11 octobre</p>	<p>Luttes décoloniales et résurgences autochtones</p> <p style="text-align: center;">***Conférencier-ère-s invité-e-s, détails à venir***</p> <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Coulthard, Glen. 2018. « Voir rouge : réconciliation et ressentiment », dans <i>Peau rouge, masques blancs: Contre la politique coloniale de reconnaissance</i>, Lux Humanité, p. 181-219. ❖ Larivière, Widia. 2019. « Pour une décolonisation des esprits », dans Vaillancourt, Luc, Sandrine Tailleur et Émilie Urbain (dir.), <i>Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France</i>. Paris : Herman, p. 19-30. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/herm.tail.2019.01.0019 <p><i>Lectures complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Alfred, Taiaiake. 2014. <i>Paix, pouvoir et droiture : un manifeste autochtone</i> (trad. de Caroline Pageau), Wendake : Les Éditions Hannenorak. ❖ Alfred, Taiaiake et Jeff Corntassel. 2005. « Being indigenous: Resurgences against contemporary colonialism », <i>Government and Opposition</i> 40 (4): 597-614. ❖ Simpson, Leanne. 2018. « Théoriser la résurgence depuis l'intérieur de la pensée Nishnaabe », dans <i>Danser sur le dos de notre tortue : nouvelle émergence des Nishnaabeg</i>, Montréal : Varia, p. 37-57. ❖ Trousse d'outils pour les alliées aux luttes autochtones : https://reseamtnetwork.com/wp-content/uploads/2022/12/Trousse-1.pdf <p><i>Outils audio-visuels complémentaires:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Série de documentaires « Décoloniser l'histoire », Saisons 1 (1h et 50 minutes, 2021) et Saison 2 (1h et 44 minutes, 2022) : https://www.telequebec.tv/documentaire/decoloniser-l-histoire ❖ Vidéo « Les femmes autochtones en quête de justice », Rad (11 minutes), 2019: https://www.youtube.com/watch?v=MGDg7QtHSUo
<p>Séance 7. Mercredi 18 octobre</p>	<p>Contestation de la blancheur patriarcale</p> <p style="text-align: center;">***Conférencier-ère-s invité-e-s, détails à venir***</p>

	<p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Joao Gabriel. 2021. "Devenir l'homme noir, Repenser les expériences trans masculines au prisme de la question raciale" in Clohec, P., Grunenwald Noémie, Arpin, P., & École normale supérieure lettres et sciences humaines. <i>Matérialismes trans</i>. Hystériques & Associées, p.169-186. ❖ Kama La Makerel : capsule de 4 minutes pour faire sa connaissance préalable ❖ Chehaitly, Sébastien, Rahman, Momin et Chbat, Marianne « « Est-ce que c'est parce que j'ai l'air trop fif ou trop brun?... On a plusieurs raisons de se faire détester! » : être musulman·e LGBTQ+ au Québec et vivre à l'intersection de multiples oppressions. Récits de quelques parcours militants ». <i>Nouvelles pratiques sociales</i> 31, n° 2 (2020) : 182–205. https://doi.org/10.7202/1076651ar <p><i>Lecture complémentaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Maria Lugones « La colonialité du genre » (2008), <i>Les cahiers du CEDREF</i> [En ligne], 23 2019, mis en ligne le 03 décembre 2019, consulté le 18 août 2023. URL : http://journals.openedition.org/cedref/1196 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cedref.1196
<p>Reddition du plan de travail final : vendredi 20 octobre sur Moodle à 23h59</p> <p>SEMAINE DE LECTURE (23-29 octobre)</p>	
<p>Séance 8. Mercredi 1^{er} novembre</p>	<p>Anti-blackness et résistances</p> <p style="text-align: center;">***Conférencier·ère·s invité·e·s, détails à venir***</p> <p><i>Lecture obligatoire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Aurélien, Maxime et Ted Rutland. 2023. « Aller nous défendre », dans <i>Il fallait se défendre. L'histoire du premier gang de rue haïtien à Montréal</i>, Mémoires d'encrier, Montréal, p.116-153. <p><i>Outil audio-visuel obligatoire:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Film documentaire : Office National du Film du Canada, Mina Shum, (2015). <i>Neuvième étage</i>, Film Neuvième étage, https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1273312327%20 (120 minutes) ou https://www.youtube.com/watch?v=FQN-oYuP54E <p><i>Lecture complémentaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Maynard, Robyn 2018 « Le côté sombre de la mosaïque » in <i>NoirEs Sous Surveillance. Esclavage, Répression et Violence d'État Au Canada : Esclavage, Répression et Violence d'État Au Canada</i>, p.49-79 Memoire d'Encrier, <i>ProQuest Ebook Central</i>, https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=6534750
<p>Séance 9. Mercredi 8 novembre</p>	<p>Abolitionnisme et anticarcéralisme : perspectives féministes noires et autochtones</p> <p style="text-align: center;">***Conférencier·ère·s invité·e·s, détails à venir***</p> <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Maynard, Robyn. 2018. « La misogynie au Canada », dans <i>NoirEs sous surveillance, esclavage, répression et violence d'État au Canada</i> (trad. Catherine Ego), p. 115-156. ❖ Lopez, Marlihan. 2021. « L'abolitionnisme carcéral est une lutte féministe », <i>À bâbord!</i> 87 : 55-57. ❖ Batrville, Nathalie et Marlihan Lopez. 2020. « Définancer la police », <i>À bâbord!</i> 85 : 19-19. <p><i>Lectures complémentaires :</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Jones, El. 2022. <i>Abolitionist Intimacies</i>. Halifax, Nova Scotia: Fernwood Publishing. ❖ Ricordeau, Gwenola. 2019. <i>Pour elles toutes. Femmes contre la prison</i>. Montréal/Paris : Lux Éditeur. (Chapitre 1 “L’abolitionnisme pénal” + Chapitre 5 “Abolitionnisme pénal et féminisme”) <p><i>Outils audio-visuels complémentaires:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Podcast « Définancement de la police », Woke or Whatever, Épisode 21 (1h et 37 minutes), 2021: https://www.youtube.com/watch?v=xgSrZ0qcMU4&ab_channel=WokeorWhateva ❖ Vidéo « Définancer la police : le cas de Chicago », Rad (11 minutes), 2020: https://www.youtube.com/watch?v=n7Pizs98NZg
--	--

BLOC 3. ENJEUX CONTEMPORAINS

<p>Séance 10. Mercredi 15 novembre</p>	<p>Racisme environnemental</p> <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Ferdinand, Malcom. 2019. « Habiter colonial : Une terre sans monde », dans <i>Une écologie décoloniale</i>, Paris : Les éditions du Seuil, p.51-68. ❖ Pierre, Alexandra. 2020. « Vulnérabilité ordinaire » (avec Dalila Awada), dans <i>Empreintes de résistance</i>. Montréal : Éditions du Remue-Ménage, p. 113-135. <p><i>Lectures complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Bahaffou, Myriam. 2022. <i>Des paillettes sur le compost : Écoféminismes au quotidien</i>. Le passager clandestin. (Chapitre “Introduction” + Chapitre “Il y a des performances de genre comme il y a des performances de classe. Pour un écoféminisme anticapitaliste”) ❖ Betasamosake Simpson, Leanne. 2011. « Nishnaabeg Resurgence : Stories from within Nishnaabeg thought », <i>Dancing on our Turtle’s back : Stories of nishnaabeg re-creation, resurgence and a new emergence</i>, Arp Books : Winnipeg, p. 11-29. ❖ Femmes autochtones du Québec. 2018. Femmes en résistance face à l’extractivisme : Analyse des enjeux soulevés lors de la rencontre internationale « femmes en résistance face à l’extractivisme » : https://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2019/04/2018.09.27-FINAL-Analyse-des-enjeux-soulev%C3%A9s-lors-de-la-Rencontre-internationale-Femmes-en-r%C3%A9sistance-face-%C3%A0-l'extractivisme.pdf <p><i>Outils audio-visuels complémentaires:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Vidéo « Territoire wet'suwet'en : pourquoi la crise a-t-elle été si complexe à régler? », Rad (8 minutes), 2020: https://www.youtube.com/watch?v=cv86iNMAus0 ❖ Podcast « Véganisme, écoféminisme...des trucs de Blanc-ges? », Kiff ta race #77 (52 minutes), 2021: https://www.binge.audio/podcast/kiffetarace/veganisme-ecofeminisme-des-trucs-de-blanc%25c2%25b7hes
---	--

<p>Séance 11. Mercredi 22 novembre</p>	<p>Racisme et santé</p> <p style="text-align: center;">***Conférencier-ère-s invité-e-s, détails à venir***</p> <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Shaheen-Hussain, Samir. 2021. « Chapitre 11. Des familles séparées: services de protection de l’enfance, évacuations de masse et disparitions «médicales» in Shaheen-Hussein, S., <i>Plus aucun enfant autochtone arraché : Pour en finir avec le colonialisme médical canadien</i>. Lux, éditeur, Montréal, p.177-200. ❖ Lefebvre-Faucher, Valérie. 2023. « Donner naissance dans l’hostilité. Entretien avec Ariane
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ K.Métellus », Liberté, 337: 43-46. https://revueliberte.ca/article/6086/donner-naissance-dans-l-hostilite <p><i>Outils audio-visuels obligatoire s:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Racism in Healthcare in Canada, Entrevue de Dr. Kwadwo Kyeremanteng, The Social CTV, 8 mn, https://www.youtube.com/watch?v=0QMJ_GTUe30 (sous titres accessibles) ❖ How racism makes us sick David R. Williams, TED Talk, 2017, https://www.youtube.com/watch?v=VzyjDR_AWzE, 17 minutes (sous-titres accessibles) <p><i>Outils complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Samir Shaheen-Hussain, Alisa Lombard, Susy Basile, "Confronting medical colonialism and obstetric violence in Canada", <i>The Lancet</i>, 2023; 401: 1763-65 https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(23)01007-3/fulltext https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(23)01007-3.pdf ❖ Amnistie internationale Canada francophone et Ligue des droits & libertés, juin 2021, Table ronde "Pour en finir avec le colonialisme médical" avec Françoise Ruperthouse, Raven Dumont-Maurice, Suzy Basile, Wanda Gabriel, Alish Tukkiapik : https://www.youtube.com/watch?v=bPPiiHucHYQ (avec sous-titres en anglais ou français), 1h54
<p>Séance 12. Mercredi 29 novembre</p>	<p>Racisme et immigration</p> <p style="text-align: center;">***Conférencier-ère-s invité-e-s, détails à venir***</p> <p><i>Lectures obligatoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Galerand, Elsa et Martin Gallié. 2018. « Travail non libre et rapports sociaux de sexe – À propos des programmes canadiens d’immigration temporaire », <i>Revue Canadienne Droit et Société</i> 33 (2) : 223-241. ❖ Soussi, Sid Ahmed. 2019. « Le travail migrant temporaire et les effets sociaux pervers de son encadrement institutionnel », <i>Lien social et Politique</i>. 83 : 295-316. <p><i>Lectures complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Henaway, Mostafa. 2023. <i>Essential Work, Disposable Workers. Migration, Capitalism and Class</i>. Halifax, Nova Scotia: Fernwood Publishing. (Chapitre 5 “Precarious Work Requires Precarious Workers”) ❖ Atak, Idil. 2012. « La sécurisation des contrôles migratoires et le droit d’asile en Europe et au Canada », dans Labelle, Micheline, Jocelyne Couture et Frank W. Remiggi (sous la dir. de), <i>La communauté politique en question : Regards croisés sur l’immigration, la citoyenneté, la diversité et le pouvoir</i>, Québec : Presses de l’Université du Québec, p. 47-69. ❖ Hanley, Jill, Sonia ben Soltan et Jah-Hon Koo. 2012. « La situation des travailleurs migrants temporaires : Au crible des enjeux de citoyenneté et de justice sociale », <i>Bulletin de l’Observatoire international sur le racisme et les discriminations</i>. 8(1) : 20-23. <p><i>Outils audio-visuels complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Documentaire « Les Invisibles » (42 minutes), 2020 : https://www.youtube.com/watch?v=LlscgF--hOA ❖ Documentaire « Essentiels » (53 minutes), 2021 : https://www.telequebec.tv/documentaire/essentiels
<p>Séance 13. Mercredi 6 décembre</p>	<p>Racisme et éducation</p> <p style="text-align: center;">***Conférencier-ère-s invité-e-s, détails à venir***</p> <p><i>Lecture obligatoire :</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Larochelle, Catherine 2021, « L’Autre observé ou ‘l’enseignement par les yeux’ » in L’école du racisme. La construction de l’altérité à l’école québécoise, Presses de l’Université de Montréal, p.217-262. <p><i>Lecture complémentaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Thésée, Gina. "Déconstruire la recherche en éducation en contextes de racialisation : débusquer le racisme épistémologique." <i>Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation</i>, volume 44, number 1, spring 2021, p. C11–C131. https://doi.org/10.53967/cje-rce.v44i1.4717
<p>Séance 14. Mercredi 13 décembre</p>	<p>Colloque étudiant</p>

PROPOSITION D'ÉVALUATION

Deux axes d'évaluation complémentaires sont proposés et soumis à discussion avec les étudiant·e·s, en conformité avec le règlement de l'UQAM copié *infra*. Le premier concerne le travail personnel continu, le second concerne un travail d'exposé oral en équipe pour la fin de session, accompagné d'un dossier constitué. Plusieurs lectures doivent être effectuées et outils audio-visuels écoutés et/ou visionnés pour chaque séance.

Remise	Type d'évaluation	Pondération
1. Avant chaque séance	Quiz	50%
2.a. 20 octobre 2023	Plan du travail final	5%
2.b. 06 décembre 2023	Travail final	25%
2.c. 13 décembre 2023	Colloque étudiant	20%

1/ Une note de quiz (50%) pour 12 quiz à remplir sur Moodle

Les enseignant·e·s mettent en ligne sur Moodle chaque jeudi une ou plusieurs questions simples à répondre directement en ligne. **Le quiz en ligne est fermé le mardi soir suivant à 23h59.** Le quiz porte sur les textes et les documents obligatoires de la séance immédiatement suivante, et sur le contenu de la dernière séance. L'objectif est d'inciter au travail continu et à la présence en classe, pour l'intégration des connaissances. Chaque quiz est noté sur 10.

CRITÈRES DE CORRECTION : La correction se fait automatiquement car il s'agit de questions à choix multiples.

2/ Un travail final en équipe : un plan suivi d'une carte conceptuelle du cours et son document d'accompagnement.

Les équipes sont déterminées de façon libre par les étudiant·e·s, en groupes de 4 personnes.

Le but de la carte est d'intégrer le cours visuellement sur un seul plan, à partir d'une question empirico-théorique choisie en lien avec le contenu du cours, en mettant en valeur :

1. Les contenus essentiels (faits, dates et lieux ; auteurs et autrices ; idées, théories et concepts : une trentaine en tout).
2. Leurs relations diverses (liens d'inclusion, d'opposition, d'appartenance, de conséquence et de cause, relation logique, relation chronologique, géographique, etc.)
3. Leur hiérarchisation (contenus plus ou moins importants que d'autres)
4. La forme : clarté et originalité
5. La pertinence et l'intégration de la démonstration.

Pour le plan de la carte conceptuelle (5 points, remise 20 octobre) :

Forme : 1 à 2 pages de textes, interligne 1.5, Times new roman police 12, ainsi qu'une bibliographie provisoire

Contenu : Le plan doit présenter 1) une mise en contexte de votre sujet, 2) la question empirico-théorique, et 3) les ressources théoriques envisagées pour répondre à la question : présentation et justification des auteurs et autrices, théories et concepts.

CRITÈRES DE CORRECTION du plan de la carte (remise 20 octobre) - 1 point par item :

- Pertinence
- Cohérence et structure
- Documentation
- Conceptualisation
- Forme

Cette carte doit être accompagnée d'un **document d'accompagnement** en prose, résumé de la démarche qui justifie la question principale et son articulation avec des questions secondaires, leur théorisation et leurs concepts, ainsi qu'une bibliographie : **7 pages de texte interligne 1.5 Times new roman, en plus d'une bibliographie aux normes scientifiques.**

50% des sources doivent provenir du cours (textes, intervenant-e-s, documents audiovisuels, ressources citées par les enseignant-e-s)

Bien penser à :

- Insérer une légende
- Bien délimiter (précisément) en temps et en lieu votre sujet
- Réfléchir à des processus et des dynamiques (et non pas à des états et situations fixes) : poser des questions ouvertes, « Comment » et non pas « est-ce que ».
- La forme peut être sur papier, ou en document électronique par des logiciels spécialisés comme Prezi, Xmap, Miro, Lucidchart : pour ces derniers, une trace pdf est demandée en plus du lien vers votre travail en ligne. N'oubliez pas de mettre vos noms et codes permanents.

Pour les cartes conceptuelles incluant le document d'accompagnement (25 points) : 5 points pour chacun de ces 5 éléments :

1. Les contenus essentiels (faits, idées, dates et lieux, auteurs et autrices, théories et concepts : une trentaine en tout).
2. Leurs relations diverses (liens d'inclusion, d'opposition, d'appartenance, de conséquence et de cause, relation logique, relation chronologique, géographique, etc.)
3. Leur hiérarchisation (contenus plus ou moins importants que d'autres)
4. La forme : clarté et originalité
5. La pertinence et l'intégration de la démonstration.

Deux guides sont mis en ligne sur la page Moodle du cours, ainsi qu'un document de contrat de travail d'équipe à signer et un guide des résolutions de conflits et problèmes. Pour vous accompagner progressivement, 3 modules sur la production des cartes conceptuelles sont planifiés et se tiendront

pendant les 3 séances indiquées dans le calendrier.

3/ Un colloque étudiant

La dernière séance du cours, le **13 décembre 2023**, sera l'occasion de tenir un colloque étudiant. Chaque équipe, constituée pour le travail final, devra présenter les principaux résultats de son travail final lors d'une présentation orale devant l'ensemble de la classe. Cette présentation d'équipe vaudra pour 20% de la note finale des membres de l'équipe. Tous les membres doivent participer et contribuer à cette présentation orale. La présentation lors de ce colloque étudiant doit s'appuyer sur un Power Point.

CRITÈRES DE CORRECTION :

Pour le colloque étudiant (20 points) : 5 points pour chacun de ces 5 éléments :

1. L'argumentation : Clarté et cohérence dans le déroulement de l'argumentaire (présentation de la problématique, de la question de recherche et des arguments)
2. L'intégration du contenu théorique : Intégration adéquate et cohérente des théories et des auteurs et autrices issus du contenu du cours
3. La structure : Bonne répartition de la présentation par chacun·e et bon déroulement logique de la présentation
4. La forme : originalité et clarté visuelle du Power Point

POLITIQUE À L'ÉGARD DU PLAGIAT ET DE L'EMPLOI DES SITES WEB

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours, ...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire ».

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus d'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

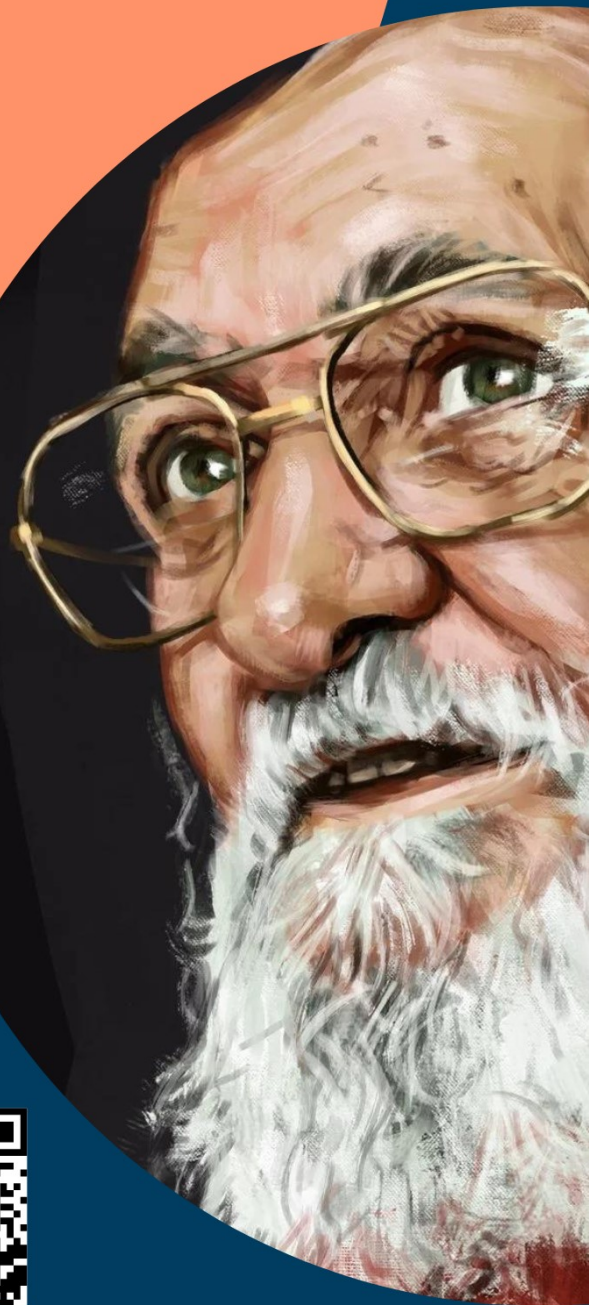
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*